



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

### MANIFESTATION POUR LE RETRAIT DE LA LOI EL KHOMRI DU 05 JUILLET 2016

La mobilisation de ce jour montre à nouveau la détermination des participants qui, depuis 4 mois, demandent le retrait de la loi El Khomri et luttent pour la défense du droit social et contre le renversement de la hiérarchie des normes.

Les conditions de manifestation n'étaient pourtant pas réunies pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'y participer. En effet, les lignes de métro étaient fermées sur des tronçons importants (6 à 7 stations) obligeant les manifestants à marcher 3/4 d'heures pour rejoindre le début du cortège.

Alors que dans une ambiance festive, le cortège d'environ 45 000 participants, très encadré par les forces de l'ordre, défile de place d'Italie à Bastille, le Premier ministre, droit dans ses bottes, annonce à l'Assemblée, le recours au 49.3 de la Constitution pour la 2<sup>nde</sup> fois, afin de passer en force son projet de loi qui risque d'être définitivement adopté sans motion de censure dans les 24 heures.

Malgré les affirmations du Premier ministre devant l'Assemblée sur la soi-disant « *concertation* » concernant ce projet de loi, et les mobilisations successives, le gouvernement poursuit sa « *modernisation* » du travail dont les « *avancées* » riment avec casse des garanties collectives des salariés au profit du patronat, taxant au passage les détracteurs de cette loi de « *conservatisme* ».

Pourtant, la votation citoyenne qui s'est poursuivie dans les entreprises, les administrations et les lieux de vie, a touché plus d'un million de salariés et de citoyens en quelques semaines et permis d'échanger sur le contenu de ce projet de loi. L'opinion publique s'est positionnée à 70 % contre l'utilisation du 49.3 pour faire adopter la loi El Khomri, dans les derniers sondages.

Quel mépris du dialogue social ! Quel déni démocratique pour un gouvernement prétendu de gauche sourd à la voix de la rue et de la votation citoyenne, instrumentalisant la poursuite de l'intérêt général pour aboutir ses fins !

La méthode est bien rodée. Le ministère de la Santé et de la cohésion sociale a utilisé la même méthode concernant la santé et l'action sociale : mise en place des GHT issus de la Loi Touraine, casse du travail social et de ses métiers, suite au plan d'action gouvernemental du travail social, refusant un réel dialogue avec les professionnels de notre secteur !

Restons debout, la trêve estivale ne nous démobilisera pas ! Cet été, les militants iront au-devant des travailleurs, grâce à la caravane des saisonniers et à des débats organisés dans les villes accueillant le tour de France, pour une rentrée en fanfare ! ...

Montreuil, le 6 juillet 2016

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

62

Tél : 01.55.82.87.49  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr